



AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1731-01

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement n° 1731-01 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement n° 1731 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 2 295 000 \$

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, le 22 mai 2020.

QUE le règlement a été approuvé le 23 juin 2020 conformément à la loi pour un emprunt additionnel de 2 295 000 \$.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail ou sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingt-sixième (26^e) jour du mois de juin deux mille vingt (2020).

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca